



Jeune Chambre
de Drummond

Guide du Concours Élan CAE Drummond

Dans ce guide du Concours Élan CAE Drummond, vous trouverez une multitude d'informations pour vous aider à préparer efficacement votre candidature. De plus, au début du guide, un calendrier des dates importantes à retenir est également inclus. Cela vous permettra de planifier judicieusement les différentes étapes du Concours ainsi que les implications qui y sont liées.

Structure du Guide

Pour faciliter la lecture et la compréhension de chaque catégorie des deux grands volets (entrepreneurial et reconnaissance), nous avons organisé le guide de manière à ce que chaque catégorie dispose de sa propre section. De plus, à la fin du guide, quelques annexes viennent compléter les informations relatives au volet entrepreneurial du Concours, notamment :

- Le guide du contenu pour la vidéo de présentation
- Le barème d'évaluation de la présélection
- Les critères d'évaluation du cocktail des finalistes

Nous savons que se préparer à un Concours demande temps et énergie, mais sachez que nous sommes là avec vous à chacune des étapes, alors n'hésitez pas à nous contacter, il nous fera plaisir de vous accompagner et de répondre à vos questions et incertitudes.

La Jeune Chambre de Drummond
info@jcdrummond.ca
819-477-2050

Table des matières

Calendrier des dates importantes	3
Volet entrepreneurial : catégorie Entreprise en Démarrage	6
Volet entrepreneurial : catégorie Entreprise en Croissance	9
Volet entrepreneurial : catégorie Entreprise en Repreneuriat	12
Volet entrepreneurial : catégorie Initiative verte	15
Volet reconnaissance : catégorie Étudiant/diplômé	18
Volet reconnaissance : catégorie Jeune professionnel	21
Volet reconnaissance : catégorie Membre impliqué dans la communauté	24
Volet reconnaissance : catégorie Bénévole JCD	27
Annexe A : Le guide du contenu pour la vidéo de présentation	29
Annexe B : Le barème d'évaluation de la présélection	30
Annexe C : Les critères d'évaluation du cocktail des finalistes	31

La forme du masculin singulier est employée dans ce guide pour une meilleure lisibilité.

Calendrier des dates importantes

Les cases en couleur sont des actions ou événements où la présence ou l'implication des finalistes est obligatoire selon le volet et la catégorie.

Événement/Activité	Volet Catégorie	Date	Lieu
Lancement du Concours	Les 2 volets Toutes les catégories	10 février 2026	Maison modèle de Construction Brouillette 800, rue du Campanile
Période du dépôt des candidatures	Les 2 volets Toutes les catégories	10 au 20 février 2026	Inscription à remplir à partir du lien suivant : https://jcdrummond.ca/candidatures-au-concours-entrepreneurial-elan/
Le comité du Concours analyse les candidatures et fait le choix des finalistes	Les 2 volets Toutes les catégories	21 février au 8 mars 2026	
Annonce aux participants qui ont été retenus comme finalistes et embargo jusqu'au dévoilement des finalistes du 18 mars 19h00	Les 2 volets Toutes les catégories	9 mars 2026	La direction générale de la JCD contacte les candidatures retenues comme finalistes pour chaque catégorie et demande de garder le secret jusqu'au dévoilement des finalistes (18 mars 2026)
Annonce aux participants qui n'ont pas été retenus comme finalistes et embargo jusqu'au dévoilement des finalistes du 18 mars 19h00	Les 2 volets Toutes les catégories	9 mars 2026	La direction générale de la JCD envoie un courriel aux candidatures non retenues comme finalistes et demande de garder le secret jusqu'au dévoilement des finalistes (18 mars 2026)
Prise de photos des finalistes	Les 2 volets Toutes les catégories	10 au 16 mars 2026	Le Studio K (photographie et vidéo) au 620, boul. St-Joseph Ouest, suite 1, Drummondville (Qc), J2E 1H5

Tournage d'une vidéo pour chaque entreprise finaliste	Volet Entrepreneurial Catégories: démarrage, croissance, repreneuriat et initiative verte	18 mars au 13 avril 2026	Directement aux entreprises finalistes (vidéo tournée et montée par Le Studio K)
Dévoilement des finalistes	Les 2 volets Toutes les catégories	18 mars 2026	Chez MNP au 100, rue Perron, Drummondville (Qc), J2C 0T9
Préparation du concept et matériel pour kiosque de 10 x 10 pour le Coquetel des finalistes.	Volet Entrepreneurial Catégories: démarrage, croissance, repreneuriat et initiative verte	18 mars au 24 avril 2026	
Achat des billets pour le Gala Élan Desjardins 2026	Les 2 volets Toutes les catégories	26 mars au 1er mai 2026	Sur le site web de la JCD dans la section calendrier des activités : https://jcdrummond.ca/evènements/en-action/
Coquetel des finalistes	Volet Entrepreneurial Catégories: démarrage, croissance, repreneuriat et initiative verte	25 avril 2026	Aux Promenades Drummondville : emplacement central
Inviter les gens à voter pour eux afin que leur entreprise soit nommée Coup de Cœur de l'année	Volet Entrepreneurial Catégories: démarrage, croissance, repreneuriat et initiative verte	25 avril au 3 mai 2026	
Tournages des émissions Entrepreneur avec NousTV	Volet Entrepreneurial Catégories: démarrage, croissance, repreneuriat et initiative verte	Entre le 27 et 29 avril 2026	Drummond Économique: 1500, rue Jean-Berchmans-Michaud, Drummondville (Qc), J2C 7V3

Gala Élan Desjardins 2026	Les 2 volets Toutes les catégories	21 mai 2026	À la Salle Canimex au Complexe Swift au 575, des Écoles, Drummondville (Qc), J2B 1J2
----------------------------------	---	--------------------	---

Volet entrepreneurial

Catégorie Entreprise en Démarrage

Candidature et Présélection

- Pour la catégorie entreprise en démarrage, l'entreprise a été démarrée depuis moins de 3 ans, mais elle doit être en activité depuis plus de 6 mois au 1er janvier 2026.
- Dépôt de la candidature entre le 10 et 20 février 2026 à 16h00 via : <https://jcdrummond.ca/candidatures-au-concours-entrepreneurial-elan/>
Les candidatures seront évaluées à partir de ce formulaire de candidature et des autres documents demandés plus bas.
- Une entreprise ne peut être inscrite à plus d'un volet. Une entreprise gagnante d'une édition précédente du concours ne peut pas se représenter dans la même catégorie.
- Lors de la soumission de la candidature, le candidat doit avoir préparé les informations et documents suivants :
 - Pièce d'identité avec photo et adresse.
 - Les états financiers les plus récents (les entreprises individuelles doivent fournir un bilan et un état des résultats). Ces derniers seront utilisés dans le cadre de la présélection et seulement les principales données seront transmises au jury (par exemple : le chiffre d'affaires, le ratio de dette/équité, le ratio de fonds de roulement, le % de BAIIA, et tous les autres ratios jugés pertinents).
 - Chiffre d'affaires prévu pour la prochaine année, ou budget en lien avec le projet.
 - Vidéo de présentation d'une durée de 30 secondes à 3 minutes (voir le guide de contenu pour la vidéo en **Annexe A**).
- Le 1er janvier 2026, le candidat doit avoir atteint l'âge de la majorité, mais doit être âgé d'au plus 40 ans (être né **entre le 2 janvier 1986 et le 1er janvier 2007**, inclusivement).
- Le candidat doit exploiter une entreprise et être propriétaire de celle-ci, en partie ou en totalité. L'entreprise peut notamment être une société par actions, une entreprise individuelle, une société en nom collectif ou un organisme (OSBL ou Coop). Dans le cas d'une entreprise individuelle, si celle-ci n'est pas immatriculée au Registraire des entreprises du Québec, l'entrepreneur doit démontrer autrement que l'entreprise est en activité depuis plus de 6 mois au 1er janvier 2026.

- Le candidat doit détenir un contrôle de fait ou de droit sur l'entreprise qu'il exploite. C'est-à-dire qu'un entrepreneur qui ne détient pas un contrôle de droit sur son entreprise, soit qu'il ne détient pas 50%+1 des droits de vote des actionnaires, doit démontrer, à la satisfaction du comité de présélection, qu'il exerce, dans les faits, un contrôle important sur l'entreprise. Dans le cas d'un organisme, le conseil d'administration est réputé avoir le pouvoir, c'est donc eux qui doivent poser leur candidature et répondre par le fait même aux critères.
- L'entreprise doit être exploitée sur le territoire de la MRC de Drummond (siège social sur le territoire ou plus de 51% des activités sur le territoire).
- Le candidat devra être membre de la Jeune Chambre de Drummond au moment où il apprend qu'il est finaliste.
- Trois finalistes seront sélectionnés. Ils seront déterminés par le comité de présélection composé des membres du comité Élan et d'un représentant du partenaire en titre. La grille d'évaluation de la vidéo de présélection est disponible en **Annexe B**.
- **En tant que finaliste, vous aurez certaines obligations d'actions et de présence à des événements. Veuillez vous référer au calendrier des dates importantes à retenir au début du guide. Celui-ci vous guidera dans le temps et sera un élément important à prendre en considération lors du dépôt de votre candidature en février 2026.**

Déroulement du Concours et obligations

- **Critères de sélection pour la bourse entreprise en démarrage : le finaliste devra avant tout se démarquer comme entrepreneur devant les juges et démontrer en quoi il est le bon promoteur pour cette entreprise.**
- L'entreprise sera évaluée selon une série de questions adressées par le jury lors du coquetel des finalistes. Les candidats devront expliquer en quoi la bourse offerte sera utile. La bourse peut être utilisée comme projet de démarrage.
- Un Jury externe à la Jeune Chambre déterminera le gagnant de cette catégorie lors du Coquetel des finalistes. Le jury sera composé d'un minimum de 5 personnes et d'un maximum de 11. Le jury peut comprendre d'anciens présidents de la JCD, un représentant de l'entreprise qui est présentateur en titre du concours, un représentant de l'entreprise qui est présentateur en titre du Gala annuel, un représentant de la dernière entreprise gagnante du concours et toute autre personne jugée pertinente. Ces personnes ne doivent pas faire partie du comité organisateur du concours, ni du conseil d'administration actuel de la JCD. Les membres du jury devront, de plus, signer une déclaration de conflits d'intérêts.
- Le pointage de chacun des candidats ne sera pas divulgué. Cependant, afin que les candidats puissent bien se préparer aux critères d'évaluation, ces derniers doivent consulter le tableau en **Annexe C**.

- Le gagnant du **Coup de cœur** sera déterminé par un vote au Coquetel des finalistes et par un vote en ligne sur notre site web. Celui-ci se déroulera après le coquetel des finalistes. Les votes en présence lors du Coquetel des finalistes valent dix (10) points, les votes en ligne valent un (1) point.
- Le candidat accepte que des photos ou des reportages en lien avec son entreprise où il apparaît soient publiés en s'inscrivant au concours, et ce, sans demander aucune rémunération en contrepartie.
- La candidature pourra être rejetée si l'entreprise subit un changement de contrôle durant la durée du concours.
- Les lauréats auront jusqu'au 1er janvier 2027 pour réclamer leurs prix. Les modalités identifiées par chacun des partenaires prévalent.

Cette catégorie est présentée par

Cellule de mentorat



Bourses confirmées:

- 5 000\$ en argent
- 1 000\$ en services de graphisme: Célia Ruel
- 350\$ en abonnement Motivation + de 3 mois : Gymnase Drummond
- 500\$ en services photos : Adrien Côté
- 2 250\$ en service tournage émission entrepreneur : NousTV



Volet Entrepreneurial

Catégorie Entreprise en Croissance

Candidature et Présélection

- Pour la catégorie entreprise en croissance, l'entreprise est en activité depuis plus de 3 ans au 1er janvier 2026.
- Dépôt de la candidature entre le 10 et 20 février 2026 à 16h00 via : <https://jcdrummond.ca/candidatures-au-concours-entrepreneurial-elan/>
Les candidatures seront évaluées à partir de ce formulaire de candidature et des autres documents demandés plus bas.
- Une entreprise ne peut être inscrite à plus d'un volet. Une entreprise gagnante d'une édition précédente du concours ne peut pas se représenter dans la même catégorie.
- Lors de la soumission de la candidature, le candidat doit avoir préparé les informations et documents suivants :
 - Pièce d'identité avec photo et adresse.
 - Les états financiers les plus récents (les entreprises individuelles doivent fournir un bilan et un état des résultats). Ces derniers seront utilisés dans le cadre de la présélection et seulement les principales données seront transmises au jury (par exemple : le chiffre d'affaires, le ratio de dette/équité, le ratio de fonds de roulement, le % de BAIIA, et tous les autres ratios jugés pertinents).
 - Chiffre d'affaires prévu pour la prochaine année, ou budget en lien avec le projet.
 - Vidéo de présentation d'une durée de 30 secondes à 3 minutes (voir le guide de contenu pour la vidéo en **Annexe A**).
- Le 1er janvier 2026, le candidat doit avoir atteint l'âge de la majorité, mais doit être âgé d'au plus 40 ans (être né **entre le 2 janvier 1986 et le 1er janvier 2007**, inclusivement).
- Le candidat doit exploiter une entreprise et être propriétaire de celle-ci, en partie ou en totalité. L'entreprise peut notamment être une société par actions, une entreprise individuelle, une société en nom collectif ou un organisme (OSBL ou Coop). Dans le cas d'une entreprise individuelle, si celle-ci n'est pas immatriculée au Registraire des entreprises du Québec, l'entrepreneur doit démontrer autrement que l'entreprise est en activité depuis plus de 6 mois au 1er janvier 2026.

- Le candidat doit détenir un contrôle de fait ou de droit sur l'entreprise qu'il exploite. C'est-à-dire qu'un entrepreneur qui ne détient pas un contrôle de droit sur son entreprise, soit qu'il ne détient pas 50%+1 des droits de vote des actionnaires, doit démontrer, à la satisfaction du comité de présélection, qu'il exerce, dans les faits, un contrôle important sur l'entreprise. Dans le cas d'un organisme, le conseil d'administration est réputé avoir le pouvoir, c'est donc eux qui doivent poser leur candidature et répondre par le fait même aux critères.
- L'entreprise doit être exploitée sur le territoire de la MRC de Drummond (siège social sur le territoire ou plus de 51% des activités sur le territoire).
- Le candidat devra être membre de la Jeune Chambre de Drummond au moment où il apprend qu'il est finaliste.
- Trois finalistes seront sélectionnés. Ils seront déterminés par le comité de présélection composé des membres du comité Élan et d'un représentant du partenaire en titre. La grille d'évaluation de la vidéo de présélection est disponible en **Annexe B**.
- **En tant que finaliste, vous aurez certaines obligations d'actions et de présence à des événements. Veuillez vous référer au calendrier des dates importantes à retenir au début du guide. Celui-ci vous guidera dans le temps et sera un élément important à prendre en considération lors du dépôt de votre candidature en février 2026.**

Déroulement du Concours et obligations

- **Critères de sélection pour la bourse entreprise en croissance : le finaliste devra avant tout démontrer la qualité d'un projet pour son entreprise. Il devra également démontrer en quoi il est le bon promoteur et démontrer la viabilité de son entreprise, mais surtout de son projet.**
- Le projet sera évalué selon une série de questions adressées par le jury lors du coquetel des finalistes. Les candidats devront expliquer en quoi la bourse offerte sera utile. La bourse peut être utilisée pour tout projet pertinent pour la croissance de leur entreprise.
- Un Jury externe à la Jeune Chambre déterminera le gagnant de cette catégorie lors du Coquetel des finalistes. Le jury sera composé d'un minimum de 5 personnes et d'un maximum de 11. Le jury peut comprendre d'anciens présidents de la JCD, un représentant de l'entreprise qui est présentateur en titre du concours, un représentant de l'entreprise qui est présentateur en titre du Gala annuel, un représentant de la dernière entreprise gagnante du concours et toute autre personne jugée pertinente. Ces personnes ne doivent pas faire partie du comité organisateur du concours, ni du conseil d'administration actuel de la JCD. Les membres du jury devront, de plus, signer une déclaration de conflits d'intérêts.
- Le pointage de chacun des candidats ne sera pas divulgué. Cependant, afin que les candidats puissent bien se préparer aux critères d'évaluation, ces derniers doivent consulter le tableau en **Annexe C**.

- Le gagnant du **Coup de cœur** sera déterminé par un vote au Coquetel des finalistes et par un vote en ligne sur notre site web. Celui-ci se déroulera après le coquetel des finalistes. Les votes en présence lors du Coquetel des finalistes valent dix (10) points, les votes en ligne valent un (1) point.
- Le candidat accepte que des photos ou des reportages en lien avec son entreprise où il apparaît soient publiés en s'inscrivant au concours, et ce, sans demander aucune rémunération en contrepartie.
- La candidature pourra être rejetée si l'entreprise subit un changement de contrôle durant la durée du concours.
- Les lauréats auront jusqu'au 1er janvier 2027 pour réclamer leurs prix. Les modalités identifiées par chacun des partenaires prévalent.

Cette catégorie est présentée par



Bourses confirmées:

- 5 000\$ en argent
- 350\$ en abonnement Motivation + de 3 mois : Gymnase Drummond
- 500\$ en services photos : Adrien Côté
- 2 250\$ en service tournage émission entrepreneur : NousTV



Volet Entrepreneurial

Catégorie Entreprise en Repreneuriat

Candidature et Présélection

- Pour la catégorie entreprise en repreneuriat, l'entreprise a été reprise depuis moins de 3 ans au 1er janvier 2026.
- Dépôt de la candidature entre le 10 et 20 février 2026 à 16h00 via : <https://jcdrummond.ca/candidatures-au-concours-entrepreneurial-elan/>
Les candidatures seront évaluées à partir de ce formulaire de candidature et des autres documents demandés plus bas.
- Une entreprise ne peut être inscrite à plus d'un volet. Une entreprise gagnante d'une édition précédente du concours ne peut pas se représenter dans la même catégorie.
- Lors de la soumission de la candidature, le candidat doit avoir préparé les informations et documents suivants :
 - Pièce d'identité avec photo et adresse.
 - Les états financiers les plus récents (les entreprises individuelles doivent fournir un bilan et un état des résultats). Ces derniers seront utilisés dans le cadre de la présélection et seulement les principales données seront transmises au jury (par exemple : le chiffre d'affaires, le ratio de dette/équité, le ratio de fonds de roulement, le % de BAIIA, et tous les autres ratios jugés pertinents).
 - Chiffre d'affaires prévu pour la prochaine année, ou budget en lien avec le projet.
 - Vidéo de présentation d'une durée de 30 secondes à 3 minutes (voir le guide de contenu pour la vidéo en **Annexe A**).
- Le 1er janvier 2026, le candidat doit avoir atteint l'âge de la majorité, mais doit être âgé d'au plus 40 ans (être né **entre le 2 janvier 1986 et le 1er janvier 2007**, inclusivement).
- Le candidat doit exploiter une entreprise et être propriétaire de celle-ci, en partie ou en totalité. L'entreprise peut notamment être une société par actions, une entreprise individuelle, une société en nom collectif ou un organisme (OSBL ou Coop). Dans le cas d'une entreprise individuelle, si celle-ci n'est pas immatriculée au Registraire des entreprises du Québec, l'entrepreneur doit démontrer autrement que l'entreprise est en activité depuis plus de 6 mois au 1er janvier 2026.

- Le candidat doit détenir un contrôle de fait ou de droit sur l'entreprise qu'il exploite. C'est-à-dire qu'un entrepreneur qui ne détient pas un contrôle de droit sur son entreprise, soit qu'il ne détient pas 50%+1 des droits de vote des actionnaires, doit démontrer, à la satisfaction du comité de présélection, qu'il exerce, dans les faits, un contrôle important sur l'entreprise. Dans le cas d'un organisme, le conseil d'administration est réputé avoir le pouvoir, c'est donc eux qui doivent poser leur candidature et répondre par le fait même aux critères.
- L'entreprise doit être exploitée sur le territoire de la MRC de Drummond (siège social sur le territoire ou plus de 51% des activités sur le territoire).
- Le candidat devra être membre de la Jeune Chambre de Drummond au moment où il apprend qu'il est finaliste.
- Trois finalistes seront sélectionnés. Ils seront déterminés par le comité de présélection composé des membres du comité Élan et d'un représentant du partenaire en titre. La grille d'évaluation de la vidéo de présélection est disponible en **Annexe B**.
- **En tant que finaliste, vous aurez certaines obligations d'actions et de présence à des événements. Veuillez vous référer au calendrier des dates importantes à retenir au début du guide. Celui-ci vous guidera dans le temps et sera un élément important à prendre en considération lors du dépôt de votre candidature en février 2026.**

Déroulement du Concours et obligations

- **Critères de sélection pour la bourse entreprise en repreneuriat : le finaliste devra avant tout se démarquer comme entrepreneur devant les juges et démontrer en quoi il est le bon promoteur pour cette entreprise et pour ce projet.**
- L'entreprise sera évaluée selon une série de questions adressées par le jury lors du coquetel des finalistes. Les candidats devront expliquer en quoi la bourse offerte sera utile. La bourse peut être utilisée comme projet de démarrage.
- Un Jury externe à la Jeune Chambre déterminera le gagnant de cette catégorie lors du Coquetel des finalistes. Le jury sera composé d'un minimum de 5 personnes et d'un maximum de 11. Le jury peut comprendre d'anciens présidents de la JCD, un représentant de l'entreprise qui est présentateur en titre du concours, un représentant de l'entreprise qui est présentateur en titre du Gala annuel, un représentant de la dernière entreprise gagnante du concours et toute autre personne jugée pertinente. Ces personnes ne doivent pas faire partie du comité organisateur du concours, ni du conseil d'administration actuel de la JCD. Les membres du jury devront, de plus, signer une déclaration de conflits d'intérêts.
- Le pointage de chacun des candidats ne sera pas divulgué. Cependant, afin que les candidats puissent bien se préparer aux critères d'évaluation, ces derniers doivent consulter le tableau en **Annexe C**.

- Le gagnant du **Coup de cœur** sera déterminé par un vote au Coquetel des finalistes et par un vote en ligne sur notre site web. Celui-ci se déroulera après le coquetel des finalistes. Les votes en présence lors du Coquetel des finalistes valent dix (10) points, les votes en ligne valent un (1) point.
- Le candidat accepte que des photos ou des reportages en lien avec son entreprise où il apparaît soient publiés en s'inscrivant au concours, et ce, sans demander aucune rémunération en contrepartie.
- La candidature pourra être rejetée si l'entreprise subit un changement de contrôle durant la durée du concours.
- Les lauréats auront jusqu'au 1er janvier 2027 pour réclamer leurs prix. Les modalités identifiées par chacun des partenaires prévalent.

Cette catégorie est présentée par



**Drummond
économique**

Attirer. Développer. Innover.

Bourses confirmées:

- 5 000\$ en argent
- 350\$ en abonnement Motivation + de 3 mois : Gymnase Drummond
- 500\$ en services photos : Adrien Côté
- 2 250\$ en service tournage émission entrepreneur : NousTV



Volet Entrepreneurial

Catégorie Initiative Verte

Candidature et Présélection

- Pour la catégorie initiative verte, l'entreprise est en activité depuis plus d'un an au 1er janvier 2026 et l'initiative verte est mise en place depuis plus de trois mois au 1er janvier 2026.
- Dépôt de la candidature entre le 10 et 20 février 2026 à 16h00 via : <https://jcdrummond.ca/candidatures-au-concours-entrepreneurial-elan/>
Les candidatures seront évaluées à partir de ce formulaire de candidature et des autres documents demandés plus bas.
- Une entreprise ne peut être inscrite à plus d'un volet. Une entreprise gagnante d'une édition précédente du concours ne peut pas se représenter dans la même catégorie.
- Lors de la soumission de la candidature, le candidat doit avoir préparé les informations et documents suivants :
 - Pièce d'identité avec photo et adresse.
 - Les états financiers les plus récents (les entreprises individuelles doivent fournir un bilan et un état des résultats). Ces derniers seront utilisés dans le cadre de la présélection et seulement les principales données seront transmises au jury (par exemple : le chiffre d'affaires, le ratio de dette/équité, le ratio de fonds de roulement, le % de BAIIA, et tous les autres ratios jugés pertinents).
 - Chiffre d'affaires prévu pour la prochaine année, ou budget en lien avec le projet.
 - Vidéo de présentation d'une durée de 30 secondes à 3 minutes (voir le guide de contenu pour la vidéo en **Annexe A**).
- Le 1er janvier 2026, le candidat doit avoir atteint l'âge de la majorité, mais doit être âgé d'au plus 40 ans (être né **entre le 2 janvier 1986 et le 1er janvier 2007**, inclusivement).
- Le candidat doit exploiter une entreprise et être propriétaire de celle-ci, en partie ou en totalité. L'entreprise peut notamment être une société par actions, une entreprise individuelle, une société en nom collectif ou un organisme (OSBL ou Coop). Dans le cas d'une entreprise individuelle, si celle-ci n'est pas immatriculée au Registraire des entreprises du Québec, l'entrepreneur doit démontrer autrement que l'entreprise est en activité depuis plus de 6 mois au 1er janvier 2026.

- Le candidat doit détenir un contrôle de fait ou de droit sur l'entreprise qu'il exploite. C'est-à-dire qu'un entrepreneur qui ne détient pas un contrôle de droit sur son entreprise, soit qu'il ne détient pas 50%+1 des droits de vote des actionnaires, doit démontrer, à la satisfaction du comité de présélection, qu'il exerce, dans les faits, un contrôle important sur l'entreprise. Dans le cas d'un organisme, le conseil d'administration est réputé avoir le pouvoir, c'est donc eux qui doivent poser leur candidature et répondre par le fait même aux critères.
- L'entreprise doit être exploitée sur le territoire de la MRC de Drummond (siège social sur le territoire ou plus de 51% des activités sur le territoire).
- Le candidat devra être membre de la Jeune Chambre de Drummond au moment où il apprend qu'il est finaliste.
- Trois finalistes seront sélectionnés. Ils seront déterminés par le comité de présélection composé des membres du comité Élan et d'un représentant du partenaire en titre. La grille d'évaluation de la vidéo de présélection est disponible en **Annexe B**.
- **En tant que finaliste, vous aurez certaines obligations d'actions et de présence à des événements. Veuillez vous référer au calendrier des dates importantes à retenir au début du guide. Celui-ci vous guidera dans le temps et sera un élément important à prendre en considération lors du dépôt de votre candidature en février 2026.**

Déroulement du Concours et obligations

- **Critères de sélection pour la bourse initiative verte : le finaliste devra présenter un projet d'initiative verte concret et structuré mis en oeuvre au sein de son entreprise. Ce projet doit démontrer des actions environnementales réelles et significatives et entraîner un changement notable dans les pratiques internes et/ou externes. À titre d'exemple, le projet peut viser l'obtention d'une norme ou certification reconnue (ex. BNQ 21000), la mise en place d'une politique environnementale ou l'amélioration mesurable de l'efficacité énergétique d'un procédé de production.**
- Le projet sera évalué selon une série de questions adressées par le jury lors du coquetel des finalistes. Les candidats devront expliquer en quoi la bourse offerte sera utile. La bourse peut être utilisée pour tout projet pertinent pour la croissance de leur entreprise.
- Un Jury externe à la Jeune Chambre déterminera le gagnant de cette catégorie lors du Coquetel des finalistes. Le jury sera composé d'un minimum de 5 personnes et d'un maximum de 11. Le jury peut comprendre d'anciens présidents de la JCD, un représentant de l'entreprise qui est présentateur en titre du concours, un représentant de l'entreprise qui est présentateur en titre du Gala annuel, un représentant de la dernière entreprise gagnante du concours et toute autre personne jugée pertinente. Ces personnes ne doivent pas faire partie du comité organisateur du concours, ni du conseil d'administration actuel de la JCD. Les membres du jury devront, de plus, signer une déclaration de conflits d'intérêts.

- Le pointage de chacun des candidats ne sera pas divulgué. Cependant, afin que les candidats puissent bien se préparer aux critères d'évaluation, ces derniers doivent consulter le tableau en Annexe C.
- Le gagnant du **Coup de cœur** sera déterminé par un vote au Coquetel des finalistes et par un vote en ligne sur notre site web. Celui-ci se déroulera après le coquetel des finalistes. Les votes en présence lors du Coquetel des finalistes valent dix (10) points, les votes en ligne valent un (1) point.
- Le candidat accepte que des photos ou des reportages en lien avec son entreprise où il apparaît soient publiés en s'inscrivant au concours, et ce, sans demander aucune rémunération en contrepartie.
- La candidature pourra être rejetée si l'entreprise subit un changement de contrôle durant la durée du concours.
- Les lauréats auront jusqu'au 1er janvier 2027 pour réclamer leurs prix. Les modalités identifiées par chacun des partenaires prévalent.

Cette catégorie est présentée par

Bourses confirmées:

- 5 000\$ en argent
- 350\$ en abonnement Motivation + de 3 mois : Gymnase Drummond
- 500\$ en services photos : Adrien Côté
- 2 250\$ en service tournage émission entrepreneur : NousTV



Volet Reconnaissance

Catégorie Étudiant/diplômé

- Dépôt de la candidature entre le 10 et 20 février 2026 16h00 via le lien suivant : <https://jcdrummond.ca/candidatures-au-concours-entrepreneurial-elan/> . Les candidatures seront évaluées à partir de ce formulaire de candidature et des autres documents demandés plus bas.
- **L'étudiant doit soumettre lui-même sa candidature.** Un gagnant d'une édition précédente du concours ne peut pas se représenter dans la même catégorie.
- Lors de la soumission de la candidature, le candidat doit avoir préparé les informations et documents suivants :
 - Informations de bases : Nom, prénom, téléphone, courriel, établissement d'enseignement
 - Un texte de maximum 2000 caractères pour présenter la candidature
 - Une photo ou un article/publication ou un support visuel soutenant la pertinence de la candidature et en lien avec la catégorie. Par exemple : Photo de son projet, photo au sein de l'établissement d'enseignement, publication de reconnaissance interne, article de presse, etc.
 - Page Facebook et/ou LinkedIn (optionnel)
- Le 1er janvier 2026, le candidat doit avoir atteint l'âge de la majorité, mais doit être âgé d'au plus 40 ans (être né **entre le 2 janvier 1986 et le 1er janvier 2007**, inclusivement).
- Les personnes candidates doivent être des étudiants ou des diplômés postsecondaires (depuis un maximum d'un an) et se démarquer par leur impact entrepreneurial, économique, social ou environnemental, que ce soit dans la région ou au sein de leur environnement scolaire. Elles se démarquent notamment par son engagement, ses réalisations ou sa capacité à mener des projets dans son milieu. Cet impact peut s'exprimer à travers un projet d'affaires, une initiative mise en place, la participation ou la direction d'un comité ou d'un club, ou encore par la gestion de projet dans un cadre scolaire.
- Trois finalistes seront sélectionnés. Le candidat devra être membre de la Jeune Chambre de Drummond au moment où il apprend qu'il est finaliste.
- Les finalistes seront déterminés par un comité de présélection. Ce comité est composé des membres du comité Élan et d'un représentant du partenaire en titre.

- Un Jury externe à la Jeune Chambre déterminera le gagnant de la catégorie Étudiant/diplômé. Le jury sera composé d'un minimum de 5 personnes et d'un maximum de 11. Le jury peut comprendre d'anciens présidents de la JCD, un représentant de l'entreprise qui est présentateur en titre du concours, un représentant de l'entreprise qui est présentateur en titre du Gala annuel, un représentant de la dernière entreprise gagnante du concours et toute autre personne jugée pertinente. Ces personnes ne font pas partie du comité organisateur du concours, ni du conseil d'administration actuel de la JCD. De plus, les membres du jury signent une déclaration de conflits d'intérêts.

- Critères de sélection utilisés autant par le comité de présélection des finalistes que par le jury déterminant le gagnant :

- Accomplissement et réalisation de l'étudiant/diplômé
- Implication au sein d'un projet d'affaires, d'une initiative mise en place, d'un comité, d'un club ou dans la gestion de projet dans un cadre scolaire
- Perspective du candidat
- Qualité et pertinence de la pièce jointe (photo ou article) et du texte de présentation de candidature

Il est à noter que le pointage de chaque candidat ne sera pas divulgué.

- En s'inscrivant au concours, le finaliste accepte que des photos ou des vidéos où il apparaît et en lien avec sa candidature soient publiés et ce, sans demander aucune rémunération en contrepartie.

- **En tant que finaliste, vous aurez certaines obligations d'actions et de présence à des événements. Veuillez vous référer au calendrier des dates importantes à retenir au début du guide. Celui-ci vous guidera dans le temps et sera un élément important à prendre en considération lors du dépôt de votre candidature en février 2026.**

Cette catégorie est présentée par



**ÉCOLE
DE GESTION**

Bourses confirmées:

- 500\$ en argent
- 350\$ en abonnement Motivation + de 3 mois : Gymnase

Drummond



Volet Reconnaissance

Catégorie Jeune professionnel

- Dépôt de la candidature entre le 10 et 20 février 2026 16h00 via le lien suivant : <https://jcdrummond.ca/candidatures-au-concours-entrepreneurial-elan/> . Les candidatures seront évaluées à partir de ce formulaire de candidature et des autres documents demandés plus bas.
- **C'est l'entreprise pour laquelle le candidat travaille ou un collègue de travail qui doit soumettre la candidature de la personne.** Un gagnant d'une édition précédente du concours ne peut pas se représenter dans la même catégorie.
- Lors de la soumission de la candidature, le candidat doit avoir préparé les informations et documents suivants :
 - Informations de bases : Nom, prénom, téléphone, courriel, établissement d'enseignement
 - Un texte de maximum 2000 caractères pour présenter la candidature
 - Une photo ou un article/publication ou un support visuel soutenant la pertinence de la candidature et en lien avec la catégorie. Par exemple : Photo de son projet, photo au sein de l'entreprise, publication de reconnaissance interne, article de presse, etc.
 - Page Facebook et/ou LinkedIn (optionnel)
- Le 1er janvier 2026, le candidat doit avoir atteint l'âge de la majorité, mais doit être âgé d'au plus 40 ans (être né **entre le 2 janvier 1986 et le 1er janvier 2007**, inclusivement).
- L'entreprise ou le collègue de travail doit être en mesure de démontrer l'impact du candidat au sein de l'entreprise et comment il contribue au succès de celle-ci.
- Trois finalistes seront sélectionnés. Le candidat devra être membre de la Jeune Chambre de Drummond au moment où il apprend qu'il est finaliste.
- Les finalistes seront déterminés par un comité de présélection. Ce comité est composé des membres du comité Élan et d'un représentant du partenaire en titre.

- Un Jury externe à la Jeune Chambre déterminera le gagnant de la catégorie Jeune professionnel. Le jury sera composé d'un minimum de 5 personnes et d'un maximum de 11. Le jury peut comprendre d'anciens présidents de la JCD, un représentant de l'entreprise qui est présentateur en titre du concours, un représentant de l'entreprise qui est présentateur en titre du Gala annuel, un représentant de la dernière entreprise gagnante du concours et toute autre personne jugée pertinente. Ces personnes ne font pas partie du comité organisateur du concours, ni du conseil d'administration actuel de la JCD. De plus, les membres du jury signent une déclaration de conflits d'intérêts.

- Critères de sélection utilisés autant par le comité de présélection des finalistes que par le jury déterminant le gagnant :

- Accomplissement et réalisation du jeune professionnel dans l'entreprise où il travaille.
- Implication au sein de l'entreprise, d'une initiative mise en place, d'un comité, d'un club ou dans la gestion de projet dans l'entreprise
- Qualité et pertinence de la pièce jointe (photo ou article) et du texte de présentation de candidature

Il est à noter que le pointage de chaque candidat ne sera pas divulgué.

- En s'inscrivant au concours, le finaliste accepte que des photos ou des vidéos où il apparaît et en lien avec sa candidature soient publiés et ce, sans demander aucune rémunération en contrepartie.

- **En tant que finaliste, vous aurez certaines obligations d'actions et de présence à des événements. Veuillez vous référer au calendrier des dates importantes à retenir au début du guide. Celui-ci vous guidera dans le temps et sera un élément important à prendre en considération lors du dépôt de votre candidature en février 2026.**

Cette catégorie est présentée par



Bourses confirmées:

- 1000\$ en argent
- 350\$ en abonnement Motivation + de 3 mois : Gymnase

Drummond



Volet Reconnaissance

Catégorie Membre impliqué dans la communauté

- Dépôt de la candidature entre le 10 et 20 février 2026 16h00 via le lien suivant : <https://jcdrummond.ca/candidatures-au-concours-entrepreneurial-elan/> . Les candidatures seront évaluées à partir de ce formulaire de candidature et des autres documents demandés plus bas.
- **C'est l'organisme dans lequel le candidat est impliqué ou encore un membre du c.a de l'organisme qui doit soumettre la candidature de la personne.** Un gagnant d'une édition précédente du concours ne peut pas se représenter dans la même catégorie.
- Lors de la soumission de la candidature, le candidat doit avoir préparé les informations et documents suivants :
 - Informations de bases : Nom, prénom, téléphone, courriel, établissement d'enseignement
 - Un texte de maximum 2000 caractères pour présenter la candidature
 - Une photo ou un article/publication ou un support visuel soutenant la pertinence de la candidature et en lien avec la catégorie. Par exemple : Photo de son projet, photo au sein de l'organisme, publication de reconnaissance interne, article de presse, etc.
 - Page Facebook et/ou LinkedIn (optionnel)
- Le 1er janvier 2026, le candidat doit avoir atteint l'âge de la majorité, mais doit être âgé d'au plus 40 ans (être né **entre le 2 janvier 1986 et le 1er janvier 2007**, inclusivement).
- L'organisme ou le membre du c.a doit être en mesure de démontrer comment le candidat se démarque par son bénévolat et son implication dans la communauté drummondvilloise.
- Trois finalistes seront sélectionnés. Le candidat devra être membre de la Jeune Chambre de Drummond au moment où il apprend qu'il est finaliste.
- Les finalistes seront déterminés par un comité de présélection. Ce comité est composé des membres du comité Élan et d'un représentant du partenaire en titre.

- Un Jury externe à la Jeune Chambre déterminera le gagnant de la catégorie Jeune professionnel. Le jury sera composé d'un minimum de 5 personnes et d'un maximum de 11. Le jury peut comprendre d'anciens présidents de la JCD, un représentant de l'entreprise qui est présentateur en titre du concours, un représentant de l'entreprise qui est présentateur en titre du Gala annuel, un représentant de la dernière entreprise gagnante du concours et toute autre personne jugée pertinente. Ces personnes ne font pas partie du comité organisateur du concours, ni du conseil d'administration actuel de la JCD. De plus, les membres du jury signent une déclaration de conflits d'intérêts.

- Critères de sélection utilisés autant par le comité de présélection des finalistes que par le jury déterminant le gagnant :

- Accomplissement et réalisation du membre impliqué dans la communauté
- Implication au sein d'un organisme, d'une initiative mise en place, d'un comité, d'un club ou dans la gestion de projet dans un organisme
- Qualité et pertinence de la pièce jointe (photo ou article) et du texte de présentation de candidature

Il est à noter que le pointage de chaque candidat ne sera pas divulgué.

- En s'inscrivant au concours, le finaliste accepte que des photos ou des vidéos où il apparaît et en lien avec sa candidature soient publiés et ce, sans demander aucune rémunération en contrepartie.

- **En tant que finaliste, vous aurez certaines obligations d'actions et de présence à des événements. Veuillez vous référer au calendrier des dates importantes à retenir au début du guide. Celui-ci vous guidera dans le temps et sera un élément important à prendre en considération lors du dépôt de votre candidature en février 2026.**

Cette catégorie est présentée par



Bourses confirmées:

- 1000\$ en argent
- 350\$ en abonnement Motivation + de 3 mois : Gymnase Drummond



Volet Reconnaissance

Catégorie Bénévole JCD

- **C'est la direction générale de la Jeune Chambre de Drummond qui doit soumettre les candidatures des bénévoles aux membres du c.a de la JCD.** Un gagnant d'une édition précédente du concours ne peut pas être représenter dans la même catégorie.
- Le 1er janvier 2026, le candidat doit avoir atteint l'âge de la majorité, mais doit être âgé d'au plus 40 ans (être né **entre le 2 janvier 1986 et le 1er janvier 2007**, inclusivement).
- La Direction générale de la JCD doit être en mesure de démontrer l'impact de l'implication du bénévole au sein de la JCD et de ses événements.
- Trois finalistes seront sélectionnés.
- Les finalistes seront déterminés par la Direction générale de la JCD.
- Les membres du c.a de la JCD détermineront le gagnant de la catégorie Bénévole JCD.
- Critères de sélection utilisés autant par la Direction générale de la JCD pour la présélection des finalistes que par les membres du c.a de la JCD déterminant le gagnant :
 - Niveau d'implication : dans un comité, dans les événements
 - Nombre d'heures de bénévolat
 - Développement du leadership grâce au bénévolat
 - Invitation et aide au recrutement de bénévoles pour la JCD auprès de son entourageIl est à noter que le pointage de chaque candidat ne sera pas divulgué.
- En étant inscrit au concours, le finaliste accepte que des photos ou des vidéos où il apparaît et en lien avec sa candidature soient publiés et ce, sans demander aucune rémunération en contrepartie.
- **En tant que finaliste, vous aurez certaines obligations d'actions et de présence à certains événements. Veuillez vous référer au calendrier des dates importantes à retenir au début du guide. Celui-ci vous guidera dans le temps et sera un élément important à prendre en considération lors du dépôt de votre candidature en février 2026.**

Cette catégorie est présentée par



**Martin
Champoux**
Député de Drummond

 **BLOC**
Québécois

► martinchampoux.com

819 477-3611
Martin.Champoux@parl.gc.ca

Bourses confirmées:

- 500\$ en argent
- 350\$ en abonnement Motivation + de 3 mois : Gymnase Drummond



Annexe A

Le guide du contenu pour la vidéo de présentation

Tout d'abord, posez-vous la question : à qui vais-je m'adresser? Il convient de moduler votre pitch en fonction de votre cible. À ce titre, des recherches sur vos interlocuteurs (Jeune Chambre de Drummond, et CAE Drummond) sont fondamentales. Pour les finalistes retenus, cette vidéo est une bonne préparation pour la rencontre avec le Jury.

Ces informations en tête, voici les étapes clés qu'une vidéo de présentation devrait comporter :

- Présentez-vous : votre prénom et votre nom, le nom de votre entreprise. Expliquez brièvement comment votre entreprise se démarque dans la région.
- Exposez le "pourquoi" de votre candidature... en captivant votre auditoire ! N'entrez pas immédiatement dans le vif du sujet; racontez d'abord une anecdote qui vous est arrivée ou abordez un sujet qui concerne tout le monde, et ce, de manière succincte. Faites ensuite le lien avec la candidature
- Présentez concrètement votre projet, ou l'impact que le prix aura sur votre entreprise :
 - Gardez à l'esprit qu'il faut, avant tout, un projet à impact. Celui-ci peut avoir un impact dans la société, ou un impact réel pour votre entreprise (nouveau site web, embauche d'un d'un employé, achat de machinerie, voiture "brandé", etc.).
 - Montrez le plein potentiel de votre projet : Est-ce un projet qui perdura dans le temps ? Si oui, comment allez-vous le soutenir à la suite de la bourse ?
- Établissez un lien de confiance avec ceux qui analyseront la vidéo :
 - Expliquez-leur-en quoi votre projet est réaliste et réalisable.
 - Rassurez-le sur votre capacité de livraison : de manière générale et, en particulier, en ce qui concerne ce projet. Parlez-lui de votre entreprise, de l'équipe qui vous entoure, etc.
- Terminez le pitch en rappelant l'importance de la visibilité et de la bourse pour son entreprise

Annexe B

Le barème d'évaluation de la présélection

La grille suivante sera utilisée afin de déterminer les finalistes. Le comité de présélection utilisera celle-ci dans le cadre d'une analyse qui sera faite de manière individuelle. Les finalistes seront déterminés par une moyenne des résultats:

- Qualité du dossier /10
- Connaissance du marché et de la concurrence / 10
- L'effet wow du produit et de l'entrepreneur/ 10
- Impact dans la MRC de Drummond /20
- Impact de la visibilité sur l'entreprise /20

Les notes suivantes seront octroyées par CAE Drummond, partenaire en titre du Concours ÉLAN CAE Drummond :

- Viabilité financière /15
- Impact du prix sur l'entreprise, ou son projet /15

Annexe C

Les critères d'évaluation du cocktail des finalistes

Raison d'être et profil	<ul style="list-style-type: none">• La mission, la vision, les valeurs et l'articulation du projet.• L'entrepreneur transmet une image positive de son expérience entrepreneuriale.• L'entrepreneur est passionné par son projet.
Solidité du projet	<ul style="list-style-type: none">• Les prévisions financières démontrent une viabilité, voire une rentabilité.• Les hypothèses du volume des ventes / revenus sont cohérentes et réalistes.• Les tendances actuelles et futures en matière de demande du produit/service ont été analysées.
Analyse du marché	<ul style="list-style-type: none">• Connaissance du marché et de la concurrence.• Le produit/service présente des caractéristiques distinctives et innovatrices par rapport à la concurrence.• Absence de concurrence locale.
Environnement et tendance	<ul style="list-style-type: none">• L'environnement politique, économique, sociodémographique, technologique et environnemental est favorable.• Les tendances supposent la viabilité du projet.• Reconnaissance par les pairs.
Plan des opérations	<ul style="list-style-type: none">• L'équipe liée au projet (promoteurs, employés, fournisseurs, etc.) présente le potentiel nécessaire au day to day.• Les besoins en ressources matérielles et humaines sont bien définis et accessibles.• Développement de partenariats d'affaires locaux.
Impact et rayonnement	<ul style="list-style-type: none">• Le rayonnement de l'entreprise ou de son projet pourrait être significatif pour la région.• Impact de la bourse en argent sur l'entreprise ou le projet (environ 10k\$).• Le projet vous a-t-il convaincu ?
Envergure	<ul style="list-style-type: none">• Le projet présente des possibilités de développement futur.• L'entreprise rassemble des gens qui semblent présenter les compétences nécessaires à une croissance.• Impact de l'entreprise dans la communauté.
Impact environnemental (que pour la catégorie initiative verte)	<ul style="list-style-type: none">• La pertinence de l'initiative verte• L'intégration de l'initiative verte au sein de l'entreprise• Les résultats environnementaux concrets (ex. réduction des déchets, amélioration de la consommation énergétique d'un procédé, etc.)